

Session d'Octobre I 2016



© European Union 2016 - European Parliament

COP 21

Mardi 4 octobre, le Parlement européen a accueilli le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon, pour assister à la ratification par le Parlement européen de l'accord de Paris conclu lors de la COP 21. À une très grande majorité, le Parlement a officiellement approuvé et autorisé la ratification de l'accord au nom de l'Union européenne dans son ensemble, permettant son entrée en vigueur au niveau international. Ce texte universel et contraignant permettra une lutte plus efficace et coordonnée contre le changement climatique, dans laquelle l'UE a toujours été en première ligne.

La ratification de l'accord de Paris en amont de la COP 22 qui se déroulera à Marrakech est un signal positif de l'engagement de l'Union sur ce sujet capital. Le nouveau cycle de négociation qui s'ouvrira dans les semaines à venir abordera le financement de la lutte contre le changement climatique ainsi que la question des réfugiés climatiques, dont le nombre s'est décuplé en quelques années (entre 2008 et 2013, 166 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer suite à des inondations, des tremblements de terre ou d'autres catastrophes).

Je me félicite de la ratification de cet accord, dont l'application contribuera à protéger les générations futures des conséquences d'un réchauffement incontrôlé du climat.

Procédure de suspension des fonds pour l'Espagne et le Portugal

Lundi 3 octobre, j'ai participé à l'audition du Vice-président de la Commission européenne Jyrki Katainen et de la Commissaire à la politique régionale Corina Cretu, au sujet de la possible suspension des fonds pour l'Espagne et le Portugal. La Commission européenne pourrait en effet proposer le gel de certains financements européens pour ces deux pays qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour réduire leurs déficits.

Les discussions ont été animées et je compte sur la Commission pour tenir compte des positions exprimées par les Députés. Pour ma part, j'estime que s'il est important de rappeler la règle, celle-ci doit être appliquée de manière intelligente en tenant compte de l'impact économique et social dans ces pays. C'est pourquoi j'appelle la Commission à faire preuve de retenue et à attendre les nouvelles propositions budgétaires de ces deux pays avant de proposer une quelconque suspension.

Réindustrialisation de l'UE

Mercredi 5 octobre, le Parlement européen a adopté une résolution sur la politique européenne de réindustrialisation que j'ai soutenue.

A la lumière des plans de licenciements annoncés récemment par Caterpillar et Alstom, il est plus que jamais impératif d'agir en mettant en place une politique industrielle européenne, plutôt que de réagir par des sauvetages artificiels, assortis de modalités farfelues. Si j'apporte mon soutien aux salariés de ces usines, maintenir l'activité par des plans tels que celui proposé par le gouvernement socialiste est contre-productif et coûtera cher à la collectivité.

Pour que les fleurons industriels européens puissent se maintenir, prospérer et créer de l'emploi il est nécessaire de faire preuve de bon sens industriel : exiger la réciprocité en matière d'accès des marchés publics, lutter contre le dumping des puissances non-européennes.

Par cette résolution, nous appelons donc la Commission à proposer un cadre réglementaire permettant de réellement mettre en place une politique industrielle européenne et à cesser de faire preuve de naïveté vis-à-vis des industries non-européennes.